



**COMMUNE DE FOUNEX**  
*Municipalité*

## **Préavis N° 67/2016-2021**

**Demande de crédit d'investissement de  
CHF 329'000.00 TTC en vue de l'acquisition du  
progiciel « communal.ch » et d'un système de  
gestion électronique des documents, ainsi que de  
l'amélioration informatique de la commune de  
Founex**

Responsabilité du dossier :

***Informatique***

***Mme Audrey Barchha - municipale***

Founex, le 3 mai 2019

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>communal.ch</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>Améliorations de l'infrastructure informatique</b>	<b>4</b>
<b>4.</b>	<b>Système de gestion électronique des documents (GED)</b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b>Améliorations supplémentaires</b>	<b>4</b>
<b>6.</b>	<b>Calendrier de la migration</b>	<b>5</b>
<b>7.</b>	<b>Marchés publics et procédures de mise en concurrence</b>	<b>5</b>
<b>8.</b>	<b>Montant du crédit</b>	<b>5</b>
<b>9.</b>	<b>Évolution des charges annuelles : Progiciel et infrastructure informatique</b>	<b>6</b>
<b>10.</b>	<b>Amortissements</b>	<b>6</b>
<b>11.</b>	<b>Conclusions</b>	<b>7</b>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Ayant rencontré différents problèmes avec son application de métier, notamment pour ce qui est du volet comptable, la Commune de Founex a décidé de changer de logiciel communal pour la fin de l'année 2019. Son choix s'est porté sur le progiciel de la société OFISA Informatique « communal.ch », lequel sera mis en service à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Dans ce contexte et suite à une demande de la Municipalité en février 2019, la société de conseil Wavestone a étudié et défini une feuille de route informatique proposant plusieurs travaux à effectuer. Cette étude a porté sur :

- L'hébergement et l'infrastructure serveur et réseau ainsi que son infogérance en vue du projet *communal.ch* ;
- L'identification d'améliorations fonctionnelles répondant à divers besoins parmi lesquels :
  - Solution de gestion électronique des documents (GED)
  - Etude du renforcement de la sécurité informatique
  - Amélioration de la collaboration et des solutions de mobilité informatique
  - Remplacement de la téléphonie
  - Amélioration du Wifi public

Les résultats de cette étude ont été présentés à la Municipalité le 15 avril 2019 et cette dernière a opté pour un scénario d'évolution de l'architecture plus approprié en connaissance des coûts, avantages et désavantages.

Consciente des besoins et de la nécessité de planifier et réaliser l'évolution de son informatique, la Municipalité a pris la décision d'entreprendre les travaux identifiés. Le présent préavis porte donc sur le projet *communal.ch*, les travaux d'amélioration fonctionnelle, les travaux d'infrastructure serveur et réseau nécessaires, ainsi que sur l'implantation d'une GED.

## 2. communal.ch

Pièce maîtresse dans la stratégie informatique de la commune de Founex, *communal.ch* est un progiciel spécialisé à destination des communes. Proposée par la société OFISA Informatique, cette solution est basée sur deux logiciels :

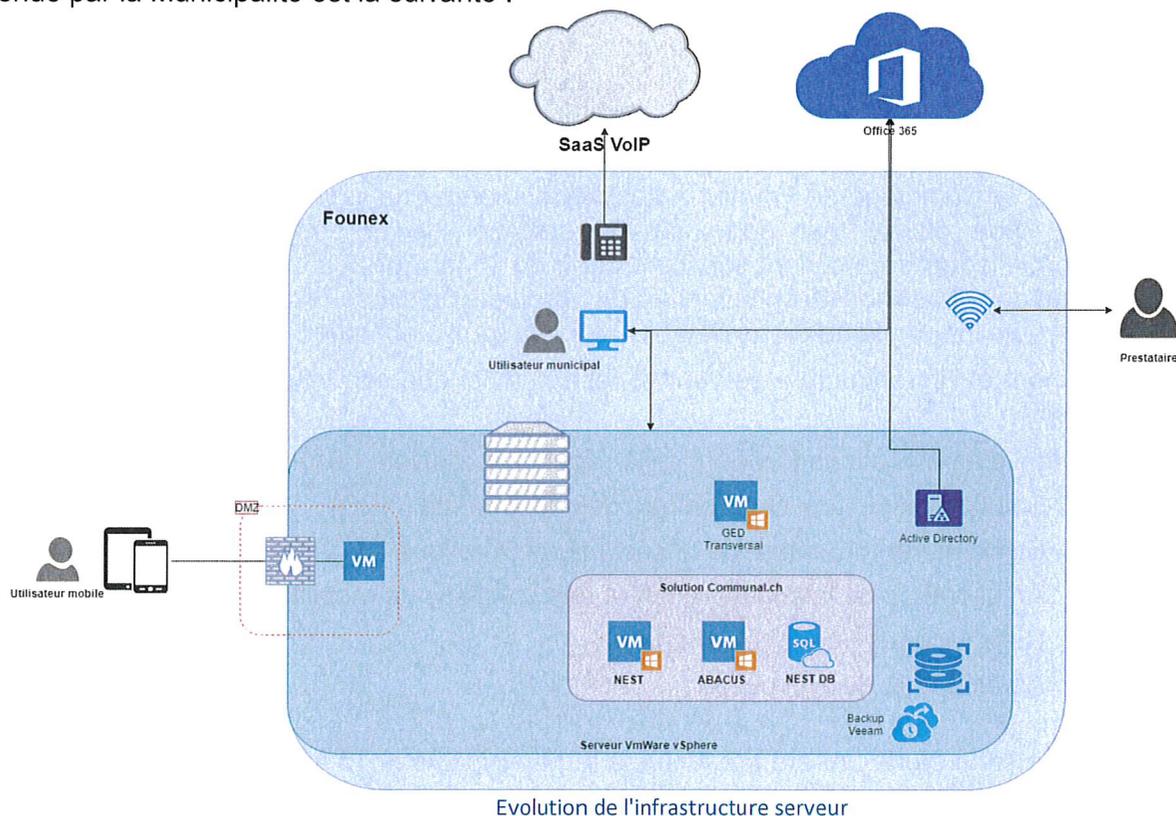
- *NEST* : développé par la société Innosolv, il offre toutes les fonctionnalités usuellement associées aux activités d'une commune (contrôle des habitants, votations, gestion des chiens, statistiques, etc.).
- *Abacus* : développé par la société éponyme, ce logiciel est consacré à la gestion financière (comptabilité générale, gestion des salaires, facturation, etc.). Il contient de plus un module GED associé.

OFISA Informatique est chargée de l'intégration de ces logiciels dans le système informatique des communes et de la bonne intégration entre eux pour fournir une solution utilisateur aboutie et personnalisée.

La solution *communal.ch* a été sélectionnée par la Municipalité sur la base de retours d'expérience de communes voisines. A ce jour, cette solution logicielle a trouvé preneur dans une trentaine de communes, dont Gimel, Epalinges, Echallens, Aubonne et Morges.

### 3. Améliorations de l'infrastructure informatique

Il s'est toutefois avéré que l'infrastructure actuelle de la Commune n'est pas compatible avec la nouvelle solution *communal.ch*. Une évolution structurelle est dès lors nécessaire et la solution retenue par la Municipalité est la suivante :



Cette solution remplace le serveur actuel par un nouveau serveur compatible et adéquat au projet, tout en planifiant les besoins en matière d'espace de stockage pour les cinq prochaines années. Les changements seront peu disruptifs pour les utilisateurs et les composants d'infrastructure demeureront dans les locaux de l'administration communale.

### 4. Système de gestion électronique des documents (GED)

Une solution GED est d'actualité pour répondre aux besoins communaux. Ce système est déjà présent dans plusieurs communes, dont certaines intégrant leur GED avec la solution *communal.ch*, telle que la commune d'Aubonne. Le choix s'est porté sur la GED « ELO » distribuée par Protocol, un logiciel moderne et paramétrable ayant fait ses preuves d'intégration avec *communal.ch*.

### 5. Améliorations supplémentaires

Sur la base de l'étude d'évolution d'infrastructure, plusieurs besoins et solutions ont été identifiés. Les améliorations fonctionnelles pour la Commune sont les suivantes :

- Sécurité : centralisation des identités des utilisateurs et définition d'une politique de sécurité pour améliorer la gestion des droits d'accès. La sécurité des applications est intrinsèquement améliorée par les nouvelles solutions applicatives
- Mobilité : s'appuyer sur les fonctionnalités embarquées dans les solutions utilisées pour faciliter le travail nomade
- Collaboration : pousser les usages collaboratifs en tirant partie des fonctionnalités natives de la suite Office 365
- Téléphonie : remplacement de la centrale de téléphonie, qui n'est plus supportée par le constructeur, par une solution externalisée adaptée aux PME
- Amélioration du Wifi public : ré-étude par un prestataire pour améliorer sa qualité et disponibilité

## 6. Calendrier de la migration

La planification des prestations et du projet est dépendante des décisions prises par la Municipalité et le Conseil communal. L'objectif majeur est le basculement vers la solution *communal.ch* à la fin de l'année 2019. Ainsi, le calendrier est agendé pour atteindre cette cible :

### Démarches préliminaires :

- Vote du crédit de projet → 24 juin 2019

### Migration vers *communal.ch* :

- Début du mandat de gestion de projet Wavestone → fin juin 2019
- Migration des données de test → juillet 2019
- Conversion du plan de compte → mi-juillet 2019
- Installation du nouveau serveur → août 2019
- Début de formation du personnel à la solution *communal.ch* → septembre 2019
- Mise en production → novembre 2019
- Démarrage du module salaires sur la nouvelle solution → janvier 2020

### GED :

- Installation et configuration → 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

Les améliorations supplémentaires citées au point 5 du présent préavis seront planifiées séparément, selon les prestataires choisis et l'avancement de l'évolution structurelle.

## 7. Marchés publics et procédures de mise en concurrence

La Commune de Founex est assujettie à la Loi cantonale sur les marchés publics et à son règlement d'application, ceci en vertu de l'Accord bilatéral sur les marchés publics entre la Communauté européenne et la Suisse, de la Loi sur le marché intérieur (LMI) et de l'AIMP révisé du 15 mars 2001. Elle doit donc impérativement respecter un certain nombre de règles en matière de mise en concurrence des mandataires.

En ce qui concerne les mandats de conseil, il a été décidé de négocier de gré à gré chaque mandat pour les phases d'étude et d'exécution du projet. En effet, le montant de chaque mandat et projet est inférieur à CHF 150'000.00 HT, étant donné que la migration vers *communal.ch* et les travaux d'amélioration identifiés précédemment sont des projets différents.

## 8. Montant du crédit

Le présent crédit concerne les prestations d'étude et de réalisation du projet. Au vu de ce qui précède, le détail du crédit est donc le suivant :

Désignations	Montants
1. communal.ch (Offre)	70'000.00
2. Solution GED (Offre)	51'918.00
3. Serveur (Offre)	38'916.50
4. Amélioration de la sécurité (Estimation)	36'000.00
5. Amélioration des fonctions collaboratives (Estimation)	6'000.00
6. Amélioration du Wifi public (Estimation)	18'000.00
7. Téléphonie (Estimation)	12'000.00
8. Honoraires de gestion de projet (Estimation)	44'400.00
9. Divers et imprévus (environ 10%)	28'000.00
Total CHF HT	305'234.50
TVA 7,7%	23'503.05
<b>Total CHF TTC</b>	<b>328'737.55</b>
<b>TOTAL CHF TTC ARRONDI</b>	<b>329'000.00</b>

## 9. Évolution des charges annuelles : Progiciel et infrastructure informatique

Concernant le progiciel Infolog utilisé actuellement et mis en service depuis janvier 2008, les charges annuelles 2018, comprenant les licences et la maintenance, se montent à CHF 32'310.00 TTC

La nouvelle solution proposée par OFISA, se décompose comme suit :

Progiciel <i>communal.ch</i>	CHF	1'470.00
Module Abacus	CHF	12'938.00
Module NEST	CHF	13'188.00
<i>Total logiciel HT</i>	<i>CHF</i>	<i>27'596.00</i>
<b>Total logiciel TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>29'720.90</b>
<i>Support et assistance téléphonique HT :</i>	<i>CHF</i>	<i>2'980.00</i>
<b>Support et assistance téléphonique TTC :</b>	<b>CHF</b>	<b>3'209.45</b>
<b>Total annuel de la solution OFISA</b>	<b>CHF</b>	<b>32'930.35</b>

Ce total de CHF 32'930.35 ne représente ainsi qu'une différence de CHF 620.35 vis-à-vis de la solution Infolog, soit moins de 2% d'augmentation.

Les charges annuelles concernant les licences de l'ensemble des logiciels communaux et la maintenance de l'infrastructure vont également augmenter, étant donné que le serveur et les postes devront être renforcés afin d'accueillir la solution *communal.ch* et la GED.

Les charges annuelles actuelles consistent en deux contrats conclus avec notre mandataire GRTVS, soit un contrat de maintenance pour le matériel et les licences logicielles, et un contrat d'heures prépayées pour un coût réduit de main d'œuvre, pour toutes interventions.

Selon la dernière facture de maintenance mensuelle, laquelle s'élève à CHF 1'387.50, et le nombre d'heures de travail effectuées par nos informaticiens, nous pouvons estimer les charges annuelles 2019 de la manière suivante :

Contrat de maintenance à l'année : CHF 1'387.50 TTC x 12 mois	CHF	16'650.00
Montant des heures annuelles : CHF 155.08 TTC x 80 heures (estimation)	CHF	12'400.00
<b>Total des charges annuelles 2019</b>	<b>CHF</b>	<b>29'050.00</b>

Les charges liées à la maintenance de la nouvelle infrastructure pouvant supporter *communal.ch* et la GED, impliquent une augmentation du contrat de maintenance, qui passerait ainsi à un montant annuel de CHF 23'540.00 TTC par an. En ajoutant à ce montant le coût des 80 heures annuelles estimées, les charges s'élèveraient ainsi à CHF 35'940.00 TTC par an, ce qui fait une différence de CHF 6'890.00, soit environ 23% d'augmentation.

Concernant la maintenance du logiciel de la GED, le coût annuel est devisé à CHF 3'402.25 TTC.

Les coûts de la maintenance de la nouvelle centrale téléphonique restent dans les mêmes proportions qu'actuellement.

Récapitulatif des coûts annuels	Actuels	2020
Progiciel <i>communal.ch</i> (actuellement Infolog)	CHF 32'310.00	CHF 32'930.35
Infrastructure informatique	CHF 23'540.00	CHF 35'940.00
GED	CHF 0.00	CHF 3'402.25
<b>Totaux</b>	<b>CHF 55'850.00</b>	<b>CHF 72'272.50</b>

## 10. Amortissements

En ce qui concerne la migration d'Infolog à la solution d'OFISA, l'ensemble des opérations peut être amorti sur 10 ans.

Migration vers <i>communal.ch</i>	CHF	70'000.00
¼ des Honoraires de gestion de projet	CHF	11'100.00
<i>Total HT</i>	<i>CHF</i>	<i>81'100.00</i>
<b>Total de la part amortie en 10 ans</b>	<b>CHF</b>	<b>87'344.70</b>

La partie matérielle de l'infrastructure et tout ce qui s'y rattache, doit quant à elle être amortie sur 5 ans. Celle-ci s'élève à CHF 241'165.30 TTC.

## 11. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** Le préavis municipal N° 67/2016-2021, concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 329'000.00 TTC en vue de l'acquisition du progiciel « communal.ch » et d'un système de gestion électronique des documents, ainsi que de l'amélioration informatique de la commune de Founex
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Ouï** le rapport de la Commission ad hoc
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### DÉCIDE

- D'autoriser** La Municipalité à procéder au remplacement du serveur de l'administration, à acquérir une nouvelle solution de travail *communal.ch*, de même qu'un système de gestion électronique de documents (GED), et à procéder aux divers travaux liés à l'amélioration informatique
- De lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 329'000.00 TTC
- D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire
- D'autoriser** la Municipalité à amortir ce montant de la manière suivante :
- Matériel : CHF 241'165.30 sur une durée de 5 ans
  - Migration : CHF 87'344.70 sur une durée de 10 ans

Ainsi approuvé par la Municipalité le 6 mai 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

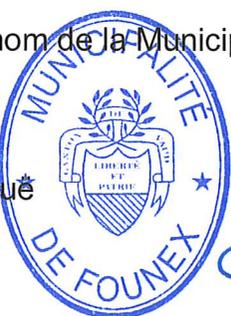
François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

La municipale responsable :

Audrey Barchha



**Rapport de la Commission des Finances sur le préavis municipal No. 67/2016-2020 :**

**Demande de crédit d'investissement de CHF 329'000.00 TTC en vue de l'acquisition du progiciel « communal.ch » et d'un système de gestion électronique des documents, ainsi que de l'amélioration informatique de la commune de Founex**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le 13 mai 2019, en présence de M. Francois Debluë, syndic, de Mesdames Audrey Barchha et Lucie Kunz-Harris ainsi que Messieurs Denis Lehoux et Jean-Pierre Deblüe, municipaux, de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale, de Mme Samantha Kucharik, boursière, et de Messieurs Adrien Vallotton et Christophe Hermanjat, chefs de service.

Le préavis 67/2016-2021 nous a été présenté par Mme Audrey Barchha, municipale et M. Christophe Hermenjat, chef de service. Messieurs Enea Bell et Morgan Calles de la société de conseil en informatique Wavestone étaient également présents afin de nous exposer les résultats de leur étude.

## **1. Préambule**

A la suite de divers problèmes rencontrés avec son application métier actuelle et plus spécifiquement avec le module relatif à la comptabilité, la Municipalité a décidé de changer de logiciel communal.

Le progiciel *communal.ch* de la société OFISA Informatique, déjà implémenté dans une trentaine de communes avoisinantes avec des retours d'expérience positifs, a été sélectionné pour remplacer la solution actuelle.

Profitant du contexte de changement d'applications métiers, la Municipalité a également souhaité revoir de manière générale son informatique afin d'identifier des axes d'améliorations et d'optimisations ; Pour l'accompagner dans cette démarche, la société Wavestone a été mandatée afin de définir une « feuille de route ».

Les conclusions de cette feuille de route, nous ont été exposées par Wavestone lors de la présentation du ce préavis, Messieurs Bell et Calles ont également répondu à nos questions quant aux options choisies ainsi que sur les aspects financiers relatifs à celles-ci.

La Commission des Finances a eu accès au dossier complet de ce préavis qui comprend : la feuille de route ainsi que les diverses offres des entreprises impliquées dans ce projet.

La Municipalité ainsi que Mr Christophe Hermanjat, ont également répondu formellement par écrit aux questions qui ont suivi notre analyse détaillée du dossier.

## **2. Eléments de la future informatique communale**

L'élément clé de la future Informatique de la Commune de Founex sera le progiciel communal.ch qui inclut deux logiciels :

1. NEST pour la gestion des activités communales
2. Abacus pour la gestion financière

Lors de l'étude de Wavestone, les besoins relatifs une gestion centralisée efficace des documents et adaptée aux contraintes légales en vigueur ont été clairement identifiés. Afin de répondre à ces besoins la mise en place d'une solution de Gestion Electronique des Document (GED) s'est avérée nécessaire. La Municipalité a donc sélectionné la solution GED ELO distribuée par la société Protocol, cette solution est déjà implémentée dans une trentaine de communes vaudoises dont Aubonne.

Le renouvellement de l'infrastructure serveur actuelle est également nécessaire afin de pouvoir héberger le nouveau progiciel et la GED.

Le système actuel de téléphonie sera remplacé par une solution de voix-sur-IP (VoIP) hébergé directement sur les nouveaux serveurs.

L'amélioration du service de WiFi Public passera aussi par le renouvellement de son infrastructure.

Des améliorations fonctionnelles dans les domaines suivants seront également implémentées :

- Sécurité : gestion des accès aux logiciels et documents
- Mobilité : faciliter le travail nomade et l'accès distant à l'environnement de travail virtuel.
- Collaboration : mise à profit des fonctionnalités natives de la suite Office365

### 3. Aspects Financiers

#### 3.1 Crédit d'investissement

L'objet du présent préavis est une demande de crédit de CHF 329'000 TTC pour le renouvellement de l'informatique communal selon le tableau ci-dessous :

Gestion de Projet - Wavestone	44'400.00
Solution Métier :	
Progiciel « Communal.ch »	70'000.00
GED « ELO »	51'918.00
Serveurs	38'916.50
Améliorations Fonctionnelles :	
Sécurité	36'000.00
Collaboration	6'000.00
WiFi Public	18'000.00
Téléphonie	12'000.00
Divers et imprévus (10%)	28'000.00
TVA 7,7%	23'503.05
<b>Total CHF TTC Arrondi</b>	<b><u>329'000.000</u></b>

### 3.2 Coûts Récurrents : Charges Annuelles

Pour un périmètre de fonctionnalités identique à celui fourni actuellement par la solution *Infolog* et qui sera pris en charge par le progiciel *communal.ch*, l'augmentation des charges annuelles s'élèvera seulement à 2%.

L'ajout de la solution GED aura un impact sur les charges annuelles du prestataire de services GRTVS pour la maintenance des logiciels et de l'hébergement.

Le tableau ci-dessous résume les coûts récurrents et les compare aux charges actuelles :

	Future Solution 2020		Solution actuelle: Infolog -2019		Variations	
	Details	Total	Détails	Total		
Progiciel Communal.ch	29 720.90					
Support et assistance téléph.	3 209.45					
		<u>32 930.35</u>		<u>32 310.00</u>	620.35	2%
Solution GED "ELO"		<u>3 402.25</u>				
Maintenance Infrastructure et logiciel (GRTVS):						
Contract de maintenance	23 540.00		16 650.00			
Heures prépayées (80h)	12 400.00		12 400.00			
		<u>35 940.00</u>		<u>29 050.00</u>	6 890.00	19%
<b>Totaux CHF TTC</b>		<b>72 272.60</b>		<b>61 360.00</b>		

### 3.2 Amortissements

En ce qui concerne les amortissements, la part du crédit d'investissement consistant en des prestations de services informatiques pures liées à la migration vers le nouveau progiciel pourront être amorties sur 10 ans. Le reste du crédit consistant en du matériel d'infrastructure et des logiciels devra être amorti sur 5 ans.

	10 ans	5 ans
Prestations de services pour la migration vers communal.ch	87'344.70	
Infrastructures matériels et logiciels		241'165.30

## 4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**D'autoriser** La Municipalité à procéder au remplacement du serveur de l'administration, à acquérir une nouvelle solution de travail *communal.ch*, de même qu'un système de gestion électronique de

documents (GED), et à procéder aux divers travaux liés à l'amélioration informatique

**D'octroyer** à la Municipalité un crédit de CHF 329'000.00 TTC

**D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire

**D'autoriser** la Municipalité à amortir ce montant de la manière suivante :

- Matériel : CHF 241'165.30 sur une durée de 5 ans
- Migration : CHF 87'344.70 sur une durée de 10 ans

Fait à Founex, le 12 juin 2019,

Les membres de la Commission des Finances,

Laurent Kilchherr

Gerhard Putman-Cramer

Hervé Mange

Jean Righetti (excusé)

Marc Barbé

Vincent Damba

Francois Girardin (excusé)

**Rapport de la Commission informatique sur le préavis municipal No 67/2016-2021  
concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 329'000.00 TTC en vue de  
l'acquisition du progiciel « communal.ch » et d'un système de gestion électronique des  
documents, ainsi que de l'amélioration informatique de la commune de Founex**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La Commission informatique ad hoc a pris connaissance de ce préavis lors de la séance du 13 mai 2019, organisée par la Municipalité de Founex, en présence de Monsieur François Debluë, Syndic, de Mme Audrey Barchha, Mme Lucie Kunz, M. Jean-Pierre Debluë et M. Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, administratrice communale, Mme Samantha Kucharik, boursière, ainsi que de MM. Adrien Vallotton et Christophe Hermanjat, chefs de service. La Commission des finances était également présente à cette séance.

Après cette séance de présentation, la Commission informatique a siégé et transmis à la Municipalité une série de questions plus approfondies, auxquelles la Municipalité a répondu par écrit. Ces réponses ont été discutées lors d'une séance spéciale le 05 juin.

**Préambule :**

Afin d'améliorer différents logiciels informatiques tel que son logiciel de comptabilité, la Commune a décidé de changer de logiciel pour fin 2019. Son choix s'est porté sur une solution adaptée et déjà utilisée par plusieurs communes, accompagnée d'une Gestion Electronique de Documents, d'une nouvelle infrastructure. La société Wavestone a été mandatée pour définir une feuille de route pour la mise en place de cette solution, ainsi que pour 5 améliorations fonctionnelles.

**Contenu et aspects particuliers traités par la Commission :**

***Logiciels***

La solution choisie par la Municipalité se compose de plusieurs logiciels.

- Le progiciel « communal.ch », formé de deux produits fonctionnant en tandem (NEST pour les fonctions de gestion communale, et Abacus pour la comptabilité).
- Le système de gestion électronique de documents ELO.

La Commission a noté que Abacus possède un module de gestion électronique de documents, mais l'ajout de ELO se justifie par une meilleure possibilité de paramétrage et parce que ce produit permet la reprise du plan d'archivage cantonal réglementaire.

L'offre du fournisseur de ELO présentait un certain nombre d'options, et le système choisi par la Municipalité inclus, en sus du logiciel proprement dit :

- Deux scanners de documents.
- Le service d'assistance aux utilisateurs.
- Un module spécifique pour la gestion des procès-verbaux.

Le nombre de logiciels formant la solution pose la question de la complexité de l'ensemble et de la capacité des composants à interagir. Ce risque est compensé par le fait que ces composants sont déjà en service dans d'autres communes, et leurs fournisseurs respectifs ont plusieurs fois réalisé une telle intégration.

### ***Infrastructure***

La solution logicielle retenue ne pouvant fonctionner sur l'infrastructure informatique actuelle, la Municipalité a étudié 4 possibilités d'hébergement de la solution : externalisation totale, externalisation partielle, et deux variantes d'hébergement dans la Maison communale.

En tenant compte du nombre d'utilisateurs de la solution, des coûts d'externalisation, et du besoin d'indépendance, l'hébergement dans la Maison communale a été retenu, et est effectivement le choix le plus rationnel.

### ***Organisation du projet***

La mise en place de la solution implique donc les sociétés suivantes :

- Wavestone en tant que gestionnaire du projet.
- Ofisa en tant qu'installateur de communal.ch.
- Protocol en tant qu'installateur de la gestion électronique de documents.
- GRTVS pour la partie infrastructure.

Chacune des sociétés est responsable de sa partie, et la société Wavestone assure le suivi du projet, ainsi que la coordination de toutes les interventions entre les sociétés et le personnel communal.

Pour un projet nécessitant plusieurs intervenants, il n'est pas incongru de mandater une gestion de projet spécifique, sachant que le personnel communal ne dispose pas du temps nécessaire et/ou de l'expérience pour ces tâches.

### ***Aspects contractuels***

La Commission informatique a relevé quelques points contractuels, qui ont été pris en compte par la Municipalité pour la version finale du Préavis :

- Incertitude sur les coûts et suivi lors du projet: Une part des coûts du projet sont des estimations, ce qui présente un certain risque. Ce risque est cependant contenu par le fait de l'expérience de la société Wavestone, et par le fait que celle-ci est en charge d'en effectuer le suivi, en rendant compte régulièrement à la Municipalité.
- Coûts annuel induits : Le Préavis indique à la section 9 le détail des charges annuelles. Ces coûts ne font pas partie de la demande de crédit du Préavis. La Commission remercie la Municipalité pour l'ajout du tableau récapitulatif.

- Frais de déplacement des fournisseurs : Pour donner suite à une remarque de la Commission, la Municipalité a clarifié le fonctionnement des frais de déplacement, qui peuvent être significatifs dans un tel projet. Bien que n'étant pas détaillé dans le Préavis, le mécanisme adopté est conforme à la pratique dans ce genre de projets.

### ***Autres thèmes traités***

En relation avec le projet, la Commission et la Municipalité ont évoqué les thèmes suivants :

- Dans le cadre de la formation au nouveau système, est-il prévu une sensibilisation du personnel communal à la sécurité informatique ? En effet, certains aspects du projet (accès mobile par ex.), ainsi que l'évolution des menaces sur les systèmes informatiques (appels téléphonique pour obtenir des informations par ex.) ne justifieraient-ils pas une mise à jour des connaissances des collaborateurs ?  
La Municipalité a évoqué ce sujet avec la société Wavestone et une sensibilisation des collaborateurs est prévue dans le projet, sans surcoût.
- Le système informatique actuel ne possède pas de mécanisme de sauvegarde automatisé. Cela est-il prévu dans le projet ?  
La Municipalité indique qu'une modernisation du système de sauvegarde est de toute façon prévue au budget 2019

### **Conclusion**

La Commission informatique rappelle que le préavis No 67/2016-2021 fait également l'objet d'un rapport de la Commission des finances.

Au vu de ce qui précède, la Commission informatique ad hoc, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal No 67/2016-2021 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 329'000.00 TTC en vue de l'acquisition du progiciel « communal.ch » et d'un système de gestion électronique des documents, ainsi que de l'amélioration informatique de la commune de Founex.

Ainsi fait à Founex le 12 juin 2019

Pour la Commission informatique :

Vincent BEHE

Thomas MORISOD

Andrea RUSCA

Cédric STERN